

CT spécial Musées
Séance du 6 octobre 2017

1) Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 16 décembre 1998 érigeant divers services de la direction des musées de France en services à compétence nationale (pour avis)

Ce point a pour objet de toiletter l'arrêté du 16 décembre 1998 érigeant divers services de la direction des musées de France en services à compétence nationale. Il s'agit de tirer les conséquences :

- des évolutions de rédaction issues de la prise d'autres textes dans les années passées ;
- de la mutation du SCN Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France (SBADG).

Pour ce faire, un projet d'arrêté est soumis pour avis des membres du CT spécial Musées.

Sont versés au dossier les éléments suivants :

- l'arrêté du 16 décembre 1998 érigeant divers services de la direction des musées de France en services à compétence nationale ;
- l'arrêté du 25 février 2003 modifiant l'arrêté du 16 décembre 1998 ;
- l'arrêté du 19 avril 2006 modifiant l'arrêté du 16 décembre 1998 ;
- **le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 16 décembre 1998 (pour avis) ;**
- une projection du futur arrêté consolidé.